



---

**Commission économique pour l'Europe****Comité de l'énergie durable****Groupe d'experts des systèmes de production  
moins polluante d'électricité****Dix-huitième session**

Genève, 19 et 20 septembre 2022

Point 12 de l'ordre du jour provisoire

**Adoption du rapport et clôture de la session****Rapport du Groupe d'experts des systèmes de production  
moins polluante d'électricité sur sa dix-huitième session****I. Introduction**

1. Le Groupe d'experts des systèmes de production moins polluante d'électricité a tenu sa dix-huitième session les 19 et 20 septembre 2022.
2. Le présent rapport résume les débats menés à cette occasion. Tous les documents et exposés présentés à la session peuvent être consultés sur le site Web de la Commission économique pour l'Europe (CEE)\*.

**II. Participation**

3. Plus de 150 experts des États membres de la CEE ci-après ont participé à la session : Albanie, Allemagne, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Canada, Chypre, Croatie, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Hongrie, Irlande, Italie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Malte, Monaco, Monténégro, Norvège, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Moldova, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Serbie, Slovaquie, Tadjikistan et Tchéquie.
4. Des experts de l'Argentine, du Bangladesh, du Brésil, de la Chine, de l'Égypte, de l'Inde, de la Mongolie et du Nigéria ont pris part à la session en vertu de l'article 11 du mandat de la Commission.
5. Étaient également représentées les entités des Nations Unies, institutions spécialisées, organisations intergouvernementales et institutions financières internationales ci-après : Agence internationale de l'énergie atomique, Agence internationale pour les énergies renouvelables, Banque asiatique de développement, Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures, Banque européenne pour la reconstruction et le développement, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Commission économique

---

\* <https://unece.org/info/Sustainable-Energy/events/368534>.



et sociale pour l'Asie et le Pacifique et Programme des Nations Unies pour le développement. L'Union européenne était représentée.

6. Des représentants d'organisations non gouvernementales, du secteur privé et des milieux universitaires, ainsi que des experts indépendants, ont aussi participé à la session.

### III. Adoption de l'ordre du jour

*Document(s)* : ECE/ENERGY/GE.5/2022/1 – Ordre du jour provisoire annoté

7. Le Groupe d'experts a adopté l'ordre du jour de la session figurant dans le document ECE/ENERGY/GE.5/2022/1.

### IV. Observations liminaires

8. Dans ses observations liminaires, le Président, M. Jim Robb, a fait part de ses réflexions sur la situation difficile dans laquelle se trouvait la région de la CEE en raison de divers facteurs, notamment la pandémie de COVID-19, la crise géopolitique actuelle, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et les changements climatiques. Le Président a indiqué que la réunion de cette année était organisée en coopération avec d'autres groupes d'experts, notamment le Groupe d'experts de l'efficacité énergétique et le Groupe d'experts de la gestion des ressources. Il a jugé utile d'entretenir une coopération étroite avec tous les groupes d'experts relevant du Comité de l'énergie durable, en faisant valoir que tous partageaient le même but, à savoir aider les États membres à réaliser les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Accord de Paris. La session du Groupe d'experts précédait la trente et unième session du Comité de l'énergie durable (Genève, 21-23 septembre 2022) et s'inscrivait dans le cadre de la Semaine de l'énergie durable 2022 de la CEE.

### V. Élection du Bureau

9. Le Groupe d'experts a élu M. Jim Robb Président avec effet de la clôture de la dix-huitième session à la clôture de la vingtième session. Le Président du Groupe d'experts est, de droit, l'un des Vice-Présidents du Comité de l'énergie durable.

10. Le Groupe d'experts a élu M. Baourjan Oumirzakov (Kazakhstan), M. Antoine Herzog (Électricité de France), M. Andrew Minchener (International Centre for Sustainable Carbon) et M. King Lee (World Nuclear Association) Vice-Présidents avec effet de la clôture de la dix-huitième session à la clôture de la vingtième session.

11. Le Groupe d'experts a été informé que M. Vladimir Budinský (Tchéquie), M<sup>me</sup> Djamila Aitmatova (Kirghizistan), M. Fourougzod Ousmonov (Tadjikistan), M. Jonathan Gibbins (Royaume-Uni) et M. Sylvain Clermont (Hydro-Québec Canada) continueraient d'occuper les postes de vice-présidents jusqu'à la clôture de la dix-neuvième session.

12. Soucieux de garantir la continuité au sein du Bureau, le Groupe d'experts a décidé de ne pas en élire tous les membres à la même session, conformément à la pratique suivie jusque-là.

### VI. Activités et priorités du Comité de l'énergie durable et questions portées à l'attention du Groupe d'experts

13. La Secrétaire du Comité de l'énergie durable a fait le point sur la trentième session du Comité (22-24 septembre 2021) et sur les activités qui s'étaient déroulées entre-temps. Le Groupe d'experts a également été informé des activités transversales auxquelles avaient collaboré les groupes d'experts relevant du Comité de l'énergie durable dans les domaines ci-après : a) la réduction de l'empreinte environnementale du secteur énergétique ; b) la transformation en profondeur du système énergétique ; et c) la gestion durable des ressources.

## VII. Moyens d'atteindre la neutralité carbone dans la région de la Commission économique pour l'Europe

*Document(s) :* ECE/ENERGY/GE.5/2022/3 – Attaining carbon neutrality in the ECE region: project update (Moyens d'atteindre la neutralité carbone dans la région de la CEE : état des lieux concernant le projet)

14. Depuis 2020, le Groupe d'experts met en œuvre un projet dont le but est d'explicitier les conséquences et les perspectives liées à la transition des secteurs à forte intensité d'énergie et d'électricité de la région de la CEE vers la neutralité carbone d'ici à 2050 (projet sur la neutralité carbone)<sup>1</sup>. Ce projet, qui a débuté en mai 2020 par un atelier animé par l'Équipe spéciale de la neutralité carbone de la CEE, suit les recommandations que le Groupe d'experts a formulées à sa quinzième session.

15. Le Groupe d'experts a rendu compte des activités réalisées par l'Équipe spéciale dans le cadre du projet sur la neutralité carbone, à savoir : 14 ateliers de renforcement des capacités et dialogues multipartites visant à faire connaître le potentiel des technologies à émissions de carbone faibles et nulles et la manière dont elles peuvent être associées pour parvenir à des systèmes énergétiques neutres en carbone dans la région de la CEE ; trois notes techniques, portant sur le captage, l'utilisation et le stockage du dioxyde de carbone (CUSC), sur l'hydrogène et sur l'énergie nucléaire, ainsi qu'une note sur la neutralité carbone dans les secteurs à forte intensité d'énergie ; trois publications, portant l'association des technologies dans le cadre du concept de neutralité carbone, sur l'évaluation du cycle de vie des solutions possibles en matière de production d'électricité et sur le stockage géologique du CO<sub>2</sub> en Europe orientale, dans le Caucase et en Asie centrale. Le Groupe d'experts a contribué activement à l'élaboration des conclusions du projet sur la neutralité carbone et à leur diffusion à l'occasion d'importantes manifestations internationales, notamment lors du dialogue de haut niveau de l'ONU sur l'énergie à New York, de la COP26 à Glasgow et du Forum de l'énergie à Almaty.

16. Un débat a été consacré à la mise en place d'un système énergétique résilient associant des technologies à émissions de carbone faibles et nulles dans la région de la CEE. Les intervenants ont examiné comment améliorer l'association des technologies, qu'il s'agisse du charbon propre, du gaz naturel et des énergies renouvelables, des technologies de CUSC, des techniques perfectionnées d'exploitation de combustibles fossiles pour la production d'électricité, notamment des technologies à haut rendement et à faible niveau d'émission, de l'énergie nucléaire ou de l'hydrogène. Ils ont estimé que la région devait se doter d'un système énergétique résilient, conçu de telle sorte que l'énergie contribue de manière optimale au développement social, économique et environnemental d'un pays, et fondé sur trois piliers : a) sécurité énergétique ; b) coût abordable ; et c) durabilité environnementale.

17. Au cours du débat sur l'électrification en profondeur du système énergétique dans la région de la CEE, les experts ont analysé les répercussions de l'électrification des secteurs des transports et du bâtiment sur le système électrique et les moyens d'améliorer la coopération intersectorielle. Ils ont également examiné les problèmes auxquels seront confrontés les opérateurs de réseau avec l'avancée de l'électrification en profondeur du système énergétique. Ils sont parvenus à la conclusion que les réseaux électriques actuels n'y étaient pas prêts et que des mesures d'appui et des investissements seraient nécessaires pour accroître les capacités de stockage de l'énergie, déployer des moyens de production d'énergie décentralisée et développer les réseaux électriques intelligents. Il a été souligné qu'une approche stratégique permettrait de construire des systèmes énergétiques résilients, capables de répondre à la demande d'électricité prévue et d'étayer l'électrification en profondeur des secteurs des transports et du bâtiment.

18. Le Groupe d'experts :

a) A salué les travaux réalisés dans le cadre du projet « Mieux comprendre les conséquences et les perspectives liées à la transition des secteurs à forte intensité d'énergie et d'électricité de la région de la CEE vers la neutralité carbone d'ici à 2050 » (projet sur la

<sup>1</sup> Boîte à outils pour la neutralité carbone : <https://carbonneutrality.unece.org/>.

neutralité carbone) et remercié l'Équipe spéciale de la neutralité carbone pour son importante contribution à l'élaboration de la boîte à outils pour la neutralité carbone, qui aide les décideurs de toute la région de la CEE à prendre des décisions éclairées afin d'atteindre les objectifs du Programme 2030 et de l'Accord de Paris ;

b) A demandé à l'Équipe spéciale de diffuser les conclusions et recommandations du projet sur la neutralité carbone selon une approche sous-régionale et nationale. Le Groupe d'experts s'est félicité des travaux préliminaires menés à l'échelle sous-régionale afin d'évaluer ce qui était nécessaire pour parvenir à des systèmes énergétiques neutres en carbone en Asie centrale. Il s'est déclaré prêt à aider l'Ukraine à reconstruire son système énergétique conformément au concept de neutralité carbone ;

c) A pris note de la recommandation du Comité de l'énergie durable de piloter des travaux sur la question de la transformation des systèmes énergétiques, en coopération avec les autres groupes d'experts qui rendent compte au Comité, et de s'intéresser aux interactions entre les technologies, notamment aux thèmes techniques et sociétaux communs à l'ensemble des technologies à émissions de carbone faibles (application de la technologie CUSC au charbon et au gaz), nulles (énergies renouvelables, énergie nucléaire) ou négatives (bioénergie avec captage et stockage du dioxyde de carbone, captage direct du dioxyde de carbone dans l'atmosphère et stockage), ainsi qu'aux solutions novatrices (hydrogène) ;

d) A constaté que l'électricité continue de jouer un rôle essentiel dans la transformation des systèmes énergétiques. Selon les prévisions, la demande d'électricité va considérablement augmenter, à tel point que l'électricité deviendra la plus importante source d'énergie au XXI<sup>e</sup> siècle. La demande d'électricité devrait tripler d'ici à 2050 avec la poursuite de l'électrification de secteurs tels que les transports et le bâtiment. La table ronde sur le thème « L'électrification en profondeur du système énergétique dans la région de la CEE – le réseau risque-t-il de la freiner ? » a passé en revue les conséquences de l'électrification croissante des secteurs des transports et du bâtiment sur les systèmes électriques et a formulé des propositions concernant la marche à suivre pour concevoir des systèmes plus résilients. Le Groupe d'experts a notamment recommandé aux décideurs : a) d'investir dans le développement de capacités fiables de production d'électricité à émissions de carbone faibles ou nulles ; b) de promouvoir le déploiement de moyens de production d'énergie décentralisée et de réseaux électriques intelligents ; et c) de mettre au point et déployer des solutions de stockage d'énergie ;

e) Est convenu de lancer une activité intersectorielle et de coopérer, au sein de la CEE, avec le Groupe d'experts de l'efficacité énergétique, la Division des transports durables et la Division de l'aménagement du territoire et du logement, ainsi qu'avec des instituts d'analyse tels que l'Electric Power Research Institute (EPRI), pour aider les pays à mieux comprendre les répercussions de l'électrification des secteurs des transports et du bâtiment sur leurs systèmes électriques ;

f) A accueilli favorablement la proposition visant à lancer la plateforme de la CEE sur les systèmes énergétiques résilients (CSE-31/2022/INF.2), que le Comité de l'énergie durable examinerait à sa trente et unième session. Le Groupe d'experts a remercié le Bureau d'avoir collaboré avec les bureaux des autres groupes d'experts relevant du Comité à la rédaction du rapport sur la mise en place de systèmes énergétiques résilients, présentant les aspects techniques et les mesures à envisager pour parvenir à une plus grande sécurité énergétique, à un coût abordable et avec zéro émission nette dans la région de la CEE (CSE-31/2022/INF.2). Le Groupe d'experts a constaté avec satisfaction que des recommandations techniques concernant la conception et la mise en œuvre de systèmes énergétiques résilients dans la région de la CEE étaient formulées dans le rapport ;

g) A décidé d'appuyer les activités prévues dans le cadre du projet de plateforme sur les systèmes énergétiques résilients et de collaborer étroitement avec les autres groupes d'experts afin d'avancer sur ce sujet urgent et important.

## VIII. Table ronde sur le financement des technologies énergétiques propres

*Document(s) :* ECE/ENERGY/GE.5/2022/5 – Financing clean energy infrastructure (Financement de l'infrastructure de production d'énergies propres)

19. Les données recueillies dans le cadre du projet sur la neutralité carbone montrent que toutes les technologies à émissions de carbone faibles ou nulles seront nécessaires pour atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050 et limiter le réchauffement de la planète à 1,5-2 °C. Le dialogue a été engagé entre la communauté d'experts de la CEE et la communauté financière mondiale en ce qui concerne l'élaboration d'un cadre d'investissement qui facilitera le développement et le déploiement de toutes ces technologies (y compris les combustibles fossiles avec CUSC, le captage et l'utilisation ou la conversion du méthane émis lors de l'extraction des combustibles fossiles, la production d'hydrogène renouvelable et à faible émission de carbone, l'énergie nucléaire et les énergies renouvelables). Des représentants de la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures, de la Banque asiatique de développement, de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et du Fonds vert pour le climat ont passé en revue les conclusions de l'analyse du mode de répartition actuel du financement de l'action climatique, en particulier au Kazakhstan, ainsi que leurs perspectives et stratégies de financement des technologies de production d'énergies propres. Les recommandations issues de ce dialogue technique alimenteront le forum régional de la CEE qui se tiendra le 17 octobre 2022 sur le thème « Towards COP27: UNECE Regional Forum on Climate Initiatives to Finance Climate Action and the Sustainable Development Goals – Regional cooperation on enhancing sustainable management and financing for the critical raw materials required for low-carbon transitions » (Cap sur la COP27 : Forum régional de la CEE sur les initiatives visant à financer l'action climatique et les objectifs de développement durable – Renforcer la coopération régionale pour améliorer la gestion et le financement durables des matières premières essentielles à la transition énergétique vers la sobriété carbone)<sup>2</sup>.

Le Groupe d'experts :

a) A examiné les résultats de l'activité consacrée à l'association des technologies dans le cadre du concept de neutralité carbone des systèmes énergétiques et conclu qu'il faudrait déployer toutes les technologies à émissions de carbone faibles ou nulles pour parvenir à la neutralité carbone d'ici à 2050. Le Groupe d'experts et l'Équipe spéciale ont souligné que la transition énergétique dans la région de la CEE nécessiterait des mesures d'appui et un financement public et privé en faveur des technologies à émissions de carbone faibles ou nulles, notamment la technologie CUSC, l'hydrogène et les techniques de pointe de production d'énergie nucléaire ;

b) A jugé nécessaire de renforcer la coopération internationale pour faciliter l'accès à la recherche et aux technologies liées aux énergies propres (énergies renouvelables, efficacité énergétique, énergie nucléaire, technologies de pointe plus respectueuses de l'environnement liées aux combustibles fossiles) et pour encourager l'investissement dans la modernisation des infrastructures énergétiques et les technologies à émissions de carbone faibles ou nulles. Le développement de réseaux électriques nationaux communs et équilibrés pourrait être renforcé par des partenariats stratégiques et une coopération transfrontière dans le domaine de l'énergie, qui tiendraient compte de la particularité des secteurs nationaux de production d'électricité ;

c) S'est déclaré favorable à la poursuite de la coopération avec le Groupe d'experts de la gestion des ressources pour faciliter un dialogue avec les institutions financières internationales et les autres parties concernées sur le financement des technologies à émissions de carbone faibles ou nulles et des matières premières essentielles à la transition énergétique vers la sobriété carbone. Le Groupe d'experts a estimé qu'une telle coopération s'avérerait nécessaire pour qu'il puisse conseiller correctement le Comité de l'énergie durable sur les futurs travaux susceptibles d'être réalisés dans ce domaine ;

<sup>2</sup> <https://unece.org/info/Sustainable-Energy/events/368377>.

d) A prôné un dialogue multipartite sur le rôle que pourrait jouer la CEE dans l'établissement de normes relatives aux conditions de financement des technologies à émissions de carbone faibles ou nulles et des matières premières essentielles, dans le but de contribuer à débloquer le financement de l'action climatique pour toutes ces technologies et à atteindre les objectifs climatiques de l'Accord de Paris.

## IX. Table ronde sur l'utilisation du numérique dans les systèmes électriques

*Document(s) :* ECE/ENERGY/GE.6/2022/4-ECE/ENERGY/GE.5/2022/4  
 – Transition numérique : accélérer la transformation des systèmes électriques. Document élaboré conjointement par l'Équipe spéciale de la transition numérique dans le domaine de l'énergie du Groupe d'experts de l'efficacité énergétique et le Groupe d'experts des systèmes de production moins polluante d'électricité

20. Les solutions numériques facilitent les progrès en matière de connectivité, de données et d'analyse, et offrent la possibilité d'accélérer la réalisation du Programme 2030. Les technologies numériques, qui permettent de coordonner, d'analyser et d'interpréter des quantités toujours plus grandes de données sur les systèmes énergétiques, sur les préférences des utilisateurs et sur les exigences des systèmes, peuvent faciliter l'optimisation complexe – au niveau des systèmes – d'un secteur énergétique décentralisé. Elles seront au cœur de l'électrification de multiples secteurs (en cours dans les transports et le bâtiment au niveau mondial), ainsi que des solutions déployées en bordure de réseau, de l'électrification des procédés industriels, etc.

21. Le Groupe d'experts de l'efficacité énergétique et le Groupe d'experts des systèmes de production moins polluante d'électricité ont uni leurs forces dans le cadre de l'Équipe spéciale de la transition numérique dans le domaine de l'énergie, qui rend compte au Groupe d'experts de l'efficacité énergétique, pour étudier les perspectives et les incidences indirectes de l'utilisation du numérique dans les systèmes électriques, qu'il s'agisse de l'efficacité accrue des systèmes, de modèles économiques novateurs ou de la conception de politiques efficaces. La table ronde a permis d'examiner les possibilités et les avantages offerts par la transition numérique des systèmes électriques, de recenser les parties prenantes et de mettre en évidence les défis que les pouvoirs publics, les acteurs du secteur privé et les clients devront prendre en considération. Des recommandations ont également été formulées au sujet de politiques propres à accélérer la transformation des systèmes électriques grâce au numérique, sachant que ces politiques devraient viser à accroître l'efficacité du système tout en assurant sa sécurité et sa durabilité.

Le Groupe d'experts :

a) S'est félicité de la collaboration étroite et fructueuse avec le Groupe d'experts de l'efficacité énergétique et son Équipe spéciale de la transition numérique dans le domaine de l'énergie concernant l'accélération de la transition numérique des systèmes électriques et a pris note du document intitulé « Transition numérique : accélérer la transformation des systèmes électriques. Document élaboré conjointement par l'Équipe spéciale de la transition numérique dans le domaine de l'énergie du Groupe d'experts de l'efficacité énergétique et le Groupe d'experts des systèmes de production moins polluante d'électricité » (ECE/ENERGY/GE.6/2022/4-ECE/ENERGY/GE.5/2022/4) ;

b) A pris note des débats de la table ronde sur les possibilités et les avantages offerts par l'utilisation du numérique dans les systèmes électriques, en particulier la conception de politiques efficaces visant à rendre les systèmes énergétiques plus performants. Le Groupe d'experts a constaté que le passage au numérique permettrait d'améliorer la connectivité, l'efficacité, la fiabilité et la durabilité des systèmes énergétiques et que, le secteur de l'électricité ayant été l'un des premiers à adopter les technologies numériques, il pourrait grandement contribuer à la résilience des systèmes énergétiques par l'application d'un portefeuille de solutions numériques disponibles ;

c) A examiné les possibilités et les difficultés qui se présentaient en matière de cybersécurité et de protection de la vie privée et a estimé que la collaboration entre les pouvoirs publics, les entreprises du secteur de l'énergie, les organisations internationales, la société civile et le milieu universitaire était essentielle. Le Groupe d'experts a pris note des travaux de l'Équipe spéciale de la transition numérique dans le domaine de l'énergie, à savoir les documents « Digitalization: enabling the new phase of energy efficiency » (Le numérique mis au service d'une nouvelle phase de l'efficacité énergétique) (GEEE-7/2020/INF.3) et « Policy discussion – Challenges of big data and analytics-driven demand-side management » (Débat d'orientation sur les problèmes posés par les mégadonnées et la gestion de la demande au moyen d'analyses) (GEEE-9/2022/INF.3) ;

d) S'est déclaré favorable à la poursuite de la coopération avec l'Équipe spéciale de la transition numérique dans le domaine de l'énergie et le Groupe d'experts de l'efficacité énergétique et a proposé de collaborer avec eux pour mener des recherches sur les modèles de financement dans les domaines à privilégier : progrès des technologies liées aux mégadonnées (traitement du langage naturel, modélisation des jumeaux numériques, prévisions de la demande et de la charge, optimisation de l'apprentissage automatique, développement des capacités de l'intelligence artificielle, par exemple), résilience des réseaux et investissement dans les infrastructures, concernant notamment l'accès aux données et le stockage, la gestion et l'analyse en temps réel des données ;

e) Est convenu, conformément à son mandat, d'engager des travaux approfondis sur la résilience des systèmes électriques et sur l'importance de la modernisation et du passage au numérique des réseaux de transport et de distribution pour s'adapter aux changements climatiques et en atténuer les effets. Le Groupe d'experts a décidé de chercher également à mettre en évidence des possibilités à plus grande échelle de pilotage de la charge accélérant le passage au numérique.

## X. Point sur l'exécution du plan de travail pour 2022-2023

*Document(s) :* ECE/ENERGY/2021/8 – Plan de travail du Groupe d'experts des systèmes de production moins polluante d'électricité pour 2022-2023

22. Le Président a fait le point sur l'état d'avancement du plan de travail pour 2022-2023. Les activités du Groupe d'experts pendant la période 2022-2023 s'organisent autour de quatre grands axes thématiques : a) l'électricité comme moteur de la transformation en profondeur du système énergétique, b) l'association des technologies dans le cadre d'un système énergétique neutre en carbone, c) la modernisation et la décarbonisation des systèmes de production d'électricité dans les sous-régions de la CEE, d) le passage au numérique des systèmes de production d'électricité.

Le Groupe d'experts :

a) A pris note avec satisfaction des progrès réalisés dans l'exécution du plan de travail pour 2022-2023 ;

b) A demandé au Bureau de superviser, en coopération avec le secrétariat, l'exécution du plan de travail pour 2022-2023 et d'étudier s'il serait possible d'obtenir des fonds extrabudgétaires pour certains projets axés sur les activités suivantes : a) l'électricité comme moteur de la transformation en profondeur du système énergétique, b) l'association des technologies dans le cadre d'un système énergétique neutre en carbone, c) la modernisation et la décarbonisation des systèmes de production d'électricité dans les sous-régions de la CEE, d) le passage au numérique des systèmes de production d'électricité ;

c) A pris note de la demande du Comité de l'énergie durable d'étudier la possibilité de réformer la structure du marché de l'énergie en vue d'une plus grande durabilité, et les obstacles à cette réforme, notamment en entreprenant des recherches sur le cycle complet des systèmes électriques dans les transports, l'industrie et la gestion des bâtiments. Le Groupe d'experts a indiqué en conclusion qu'il envisagerait d'examiner de près ces activités au cours du prochain cycle de travail, sous réserve de trouver des ressources extrabudgétaires.

## **XI. Préparatifs de la dix-neuvième session du Groupe d'experts**

23. À moins qu'il n'en décide autrement, le Groupe d'experts des systèmes de production moins polluante d'électricité tiendra sa dix-neuvième session les 3 et 4 octobre 2023 à Genève.

## **XII. Questions diverses**

24. Aucune question n'a été soulevée au titre de ce point de l'ordre du jour.

## **XIII. Adoption du rapport et clôture de la session**

25. Le rapport de la session a été adopté, y compris les conclusions et recommandations, sous réserve des modifications de forme à apporter.

---